

# JOURNEE DE RENCONTRE ANNUELLE DES MEMBRES

## CONFERENCE ET ASSEMBLEE GENERALE

Chers Membres,

Nous vous invitons à assister à la rencontre annuelle des membres qui aura lieu dans une salle de l'internat global autonome de la C.F., rue Fief de Rognon, 13 à Nivelles

**le mardi 18 mars 2014**

A partir de 9h45 : accueil des participants.

A 10h15 précises, le conférencier, Mr Pascal Delwit, professeur de sciences politiques à l'ULB nous entretiendra sur « les enjeux des élections : quel avenir pour l'Etat belge après le 25 mai 2014 ? ».

Immédiatement après la conférence, aura lieu l'Assemblée Générale statutaire dont voici l'ordre du jour :

- 1) Lecture du P.V. de l'A.G. du 19 mars 2013. Approbation.
- 2) Rapport sur le fonctionnement de l'Association en 2013.
- 3) a- Comptes des recettes et dépenses en 2013. Approbation et décharge.  
b- Proposition de budget pour 2014. Approbation
- 4) Proposition de modification des statuts (x) - votes.
- 5) Indemnité pour frais funéraires
- 6) Excursions en 2014
- 7) Remise des prix aux lauréats du concours photos
- 8) Divers

L'Assemblée Générale est l'occasion donnée aux membres d'exprimer leur avis sur le fonctionnement de l'Association, sur les activités déployées et sur ce qu'elle devrait entreprendre à l'avenir. C'est pourquoi nous comptons fermement sur votre présence. A l'issue de l'A.G., le dîner offert par l'Association à ses membres et préparé par le personnel de l'internat, sera servi à 13h30'. Les accompagnants (non-membres), participant au repas, verseront la somme de 15 euros sur le compte de l'Association. (BE72 0001 3376 4616).

### **TRES IMPORTANT**

Si vous souhaitez participer au repas, vous êtes invité(e) à vous inscrire auprès de la trésorière (Mme Héraly, allée du Jacquemart 2 Bte 12 - 1400 Nivelles) par **courrier postal ou par courriel avant le 9 mars prochain**. Seules les personnes inscrites dans les délais seront admises. En cas de désistement éventuel au repas, veuillez prévenir le plus rapidement possible Mme Héraly. Il ne sera adressé ni accusé de réception aux personnes inscrites, ni renseignements supplémentaires: tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire et participer à cette journée étant noté dans ce texte.

### **Le Conseil d'administration**

(x) Le texte de modification de certains articles des statuts sera remis à chaque participant à l'A.G.